



L'UNION, COMPAGNIE D'ARC DE ROSNY-SOUS-BOIS

3, Rue Albert Deniseau - 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

Fondée le Dimanche 23 Mars 1823 - Téléphone : **01 76 58 60 79**
Courriel : cie-arc-rosny@9business.fr - Site Internet : <http://uniondarc.free.fr/>



Enregistrement N° : W931003468 - N° SIRET : 509 461 000 00010
Agrément F.F.T.A. N° : 08/93/226



COUPE ANDRE PRIEUR

REGLEMENT GENERAL

Le challenge des Jeunes, Coupe André Prieur, sous les directives du Comité Départemental est organisé chaque année dans une Compagnie ou Club possédant deux jeux de Beursault et un terrain pouvant accueillir huit buttes permettant de tirer à 20 mètres

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le tir de ce Challenge, selon sa vocation, est réservé à tous les jeunes licenciés du Département (fille ou garçon) :

Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Arc à Poulies (tout âge et sexe confondu dans les 4 catégories précédentes).

Cependant ils ne doivent pas avoir obtenu de qualification en Championnat de Ligue (ou France) dans leur catégorie actuelle.

Si c'est le cas, ces jeunes qualifiés pourront participer au tir sans toutefois faire partie de l'équipe pour le Challenge.

INSCRIPTION

C'est l'organisateur qui rédige et adresse le mandat. Les feuilles d'inscription doivent être retournées par l'intermédiaire du Capitaine, Président ou du «Correspondant de Jeunes», à l'organisateur QUELQUES JOURS avant le concours.

GREFFE

- 12h30 Ouverture du greffe
- 13h30 Appel des tireurs
- 13h45 Vérification du matériel
- 14h00 Début des tirs

EPREUVES

Le Challenge, Coupe André PRIEUR, se dispute sur deux épreuves ; L'une sur carte Beursault, la seconde sur cible anglaise.

Sur carte Beursault à 20 mètres

- 2 haltes de réglage (4 flèches)
- 6 haltes (12 flèches)

Le décompte des points est identique à celui du règlement national pour tous les types d'arc. Toutefois, sur le total de cette épreuve, il y aura lieu d'appliquer un coefficient multiplicateur de SIX.

- Noir (à l'avantage) 4 points
- Douleur (au désavantage) 3 points
- Zone 2 2 points
- Zone 1 1 point
- Cordon extérieur 0 point

Sur cible anglaise de 80 cm à 20 mètres

- 2 volées de réglage (6 flèches)
- 10 volées de 3 flèches (30 flèches)

Le décompte des points est identique à celui du règlement national, on appliquera la zone DIX réduit pour les arcs à poulies.

CLASSEMENT

Individuel :

au cumul des points obtenus sur les deux épreuves.

Challenge – Coupe André PRIEUR :

au total des 3 meilleurs résultats individuels de la même Compagnie ou du même Club.
La composition de l'équipe ne devra pas comprendre plus d'un junior ou un arc à poulies.
En cas d'égalité, le classement sera établi en fonction du nombre de pailles.

ARBITRAGE

Il est effectué par l'organisateur aidé, dans la mesure du possible, de juniors sous la responsabilité du président de la Commission des Jeunes ou de son représentant.

REMISE DU CHALLENGE ET DES RECOMPENSES

en présence d'André PRIEUR, Président d'honneur.

L'équipe gagnante sera détentrice de la **Coupe André PRIEUR** pour un an.

Le Challenge sera attribué définitivement à l'équipe ayant remporté le concours trois années consécutives ou cinq années non consécutives.

Les Compagnies ou Clubs ayant ainsi acquis une précédente coupe repartent à zéro.

A l'issue du concours, vers 18h00, le Comité Départemental, des mains du Président du Comité ou de son représentant, remettra une coupe à chacun des vainqueurs de chaque catégorie et une récompense ou médaille souvenir à tous les participants.

LISTE DES DETENTEURS SUCCESSIFS

1985 Montfermeil 1^{ère} – 1
1986 Sevrans – 1
1987 Pantin – 1
1988 Montfermeil 1^{ère} – 2
1989 Neuilly ANC93 – 1
1990 Neuilly ANC93 – 2
1991 Noisy le Grand – 1
1992 Bondy AS – 1
1993 Gagny – 1
1994 Montfermeil US – 1
1995 Sevrans – 2
1996 Gagny – 2
1997 Gagny – 3
1998 Bondy AS – 2
1999 Les Archers du vert Galant – 1
2000 Les Archers du vert Galant – 2
2001 Sevrans – 3
2002 C.C. Coubron-Vaujours – 1
2003 Les Archers du vert Galant – 3
2004 Les Archers du vert Galant – 4
2005 Aulnay-sous-Bois – 1
2006 Les Archers du vert Galant – 5 (gagné)
2007 Gagny – 4
2008 Les Archers du vert Galant – 1
2009 C.C. Coubron-Vaujours – 2
2010 Noisy le Sec – 1
2011 Noisy le Sec – 2
2012 Gagny – 5 (gagné)
2013 Noisy le Sec – 3
2014 Noisy le Sec – 4
2015 Gagny – 1
2016 Sevrans – 4
2017 Sevrans – 4
2018 Sevrans – 5 (gagné)
2019 Rosny-Sous-Bois – 1
2020 Annulé pour cause de pandémie

Compagnie / Club	1	2	3	4	Gagnant
Montfermeil 1^{ère}	1985	1988			
Sevran	1986	1995	2001	2016	2018
Pantin	1987				
Neuilly ANC93	1989	1990			
Noisy le Grand	1991				
Bondy AS	1992	1998			
Gagny	1993	1996	1997	2007	2012
Montfermeil US	1994				
Les Archers du vert Galant	1999	2000	2003	2004	2006
C.C. Coubron-Vaujours	2002	2009			
Aulnay-sous-Bois	2005				
Les Archers du vert Galant	2008				
Noisy le Sec	2010	2011	2013	2014	
Gagny	2015				
Rosny-Sous-Bois	2019				